

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 1, 2, 3 et 4 avril 2019**

**2019 DVD 39** Allée des Fortifications (16e) - Avenant n°1 au contrat d'occupation du domaine public avec l'association Aurore relatif au centre d'hébergement.

**M. Ian BROSSAT, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération 2015 DVD 234 concernant le contrat d'occupation du domaine public signé le 18 janvier 2016 entre la Ville de Paris et l'association Aurore relatif au centre d'hébergement sis Allée des Fortifications entre la Porte de Passy et la Porte de la Muette (16e) ;

Vu le projet de délibération en date du 19 mars 2019 par lequel Mme la Maire de Paris demande l'autorisation de signer avec l'association Aurore l'avenant n° 1 au contrat d'occupation du domaine public par une emprise à usage d'hébergement sis Allée des Fortifications entre la Porte de Passy et la Porte de la Muette (16e), pour prolongation de la durée d'occupation ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement en date du 18 mars 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Ian BROSSAT au nom de la 5e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 1 au contrat d'occupation du domaine public avec l'association Aurore relatif au centre d'hébergement sis Allée des Fortifications entre la Porte de Passy et la Porte de la Muette (16e), prolongeant la durée d'occupation jusqu'au 24 juin 2024. Le texte de cet avenant est joint à la présente délibération.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**